



Le guide pratique

greensolutions
Votre partenaire énergie

Le contexte

Pour une majorité de Français, la question du pouvoir d'achat et de l'environnement est essentielle.

Comment concilier les deux sujets ? Est-ce vraiment possible ?

C'est le but des mesures mises en place dans le cadre de la transition énergétique :

- MaPrimeRénov'
- Certificats d'Économies d'Énergie
- Eco-prêt à taux zéro

L'objectif est d'**encourager les particuliers à réaliser des travaux de rénovations énergétiques** qui à la fois bénéficient à l'environnement et leur permettent de réaliser d'importantes économies sur leurs factures d'énergie.

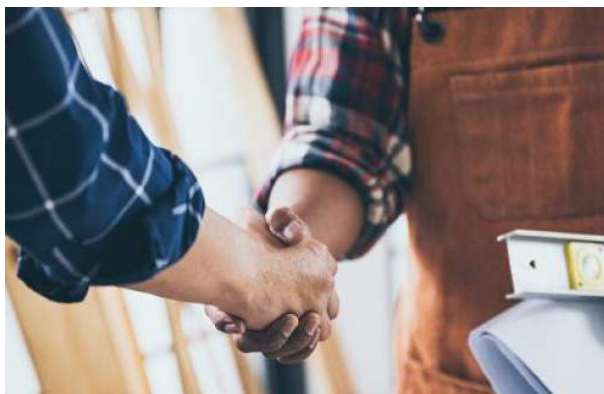
En 2023, après plus de 10 années passées au service des porteurs de projets, nous avons souhaité donner un nouveau souffle à notre service Green Solutions pour vous accompagner, vous professionnels, dans cette transition énergétique dont vous êtes en plein cœur, en tant qu'installateurs.

Notre objectif ? Devenir le partenaire privilégié des installateurs RGE engagés, et vous permettre d'accompagner vos clients particuliers à chaque étape de leur projet.

*La nature vous
dira merci, vos
clients aussi !*

Green Solutions, c'est votre partenaire spécialiste de la rénovation énergétique

C'est pourquoi nous souhaitons vous donner les clefs pour aider vos clients à réaliser leurs travaux de rénovation énergétique, **notamment à travers 3 piliers** :



Inform et **Sensibiliser**
sur l'importance de la rénovation énergétique

Simplifier
les démarches administratives

Accompagner
vos démarches au quotidien

Les bénéfices

Pour vos clients particuliers

- Réduire la facture des travaux
- Économiser tout au long de l'année grâce à des équipements plus performants et moins énergivores
- Se faire accompagner à chaque étape de leur projet par un interlocuteur dédié, spécialiste de la rénovation énergétique



Pour vous, les pros

Développé en partenariat avec des installateurs du bâtiment, nous comprenons les défis auxquels vous êtes confrontés lorsqu'il s'agit de réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Le service Green Solutions, c'est :



Toutes les actualités de la **rénovation énergétique**



Toutes les aides éligibles grâce au **simulateur de primes**



Chaque client est formé et accompagné par **2 conseillers dédiés**



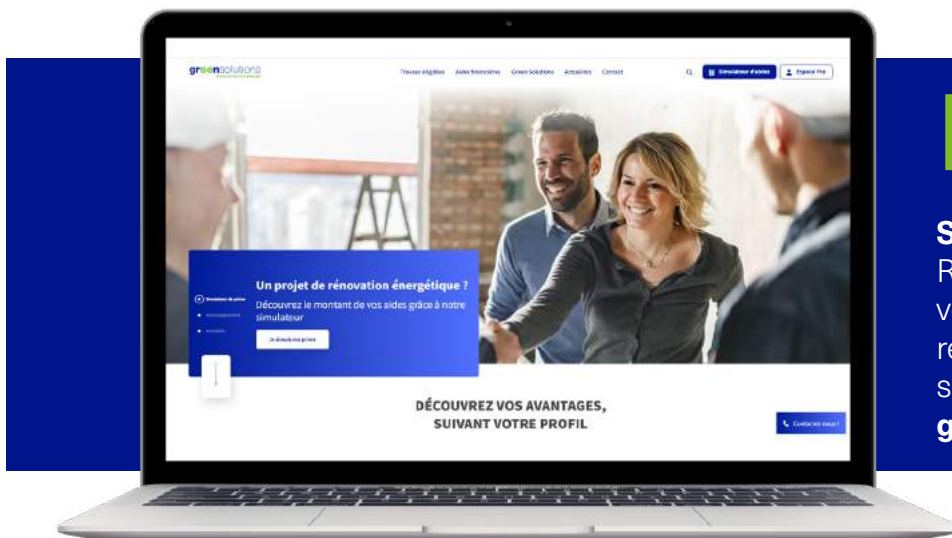
Une seule démarche pour bénéficier de l'ensemble des aides éligibles



Chaque dossier est contrôlé pour garantir le paiement des primes



La Prime Energie (CEE) est versée à l'installateur **sous 15 jours**



Le +

Simple et efficace !

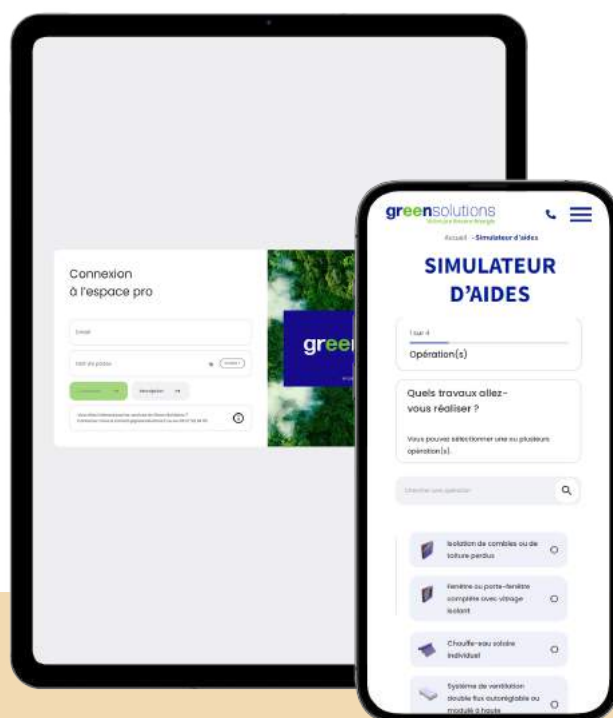
Retrouvez tout ce que vous devez savoir sur la rénovation énergétique et ses actualités sur notre site greensolutions.fr

L'espace Green Solutions

Pas encore inscrit ?
Rendez-vous à l'adresse suivante :

www.greensolutions.fr

En quelques clics, complétez le formulaire avec les renseignements nécessaires. Vous serez recontacté par votre conseiller dédié sous 24h afin de finaliser votre inscription.



Une fois l'inscription validée

Accédez à votre espace quand vous le souhaitez.
Parfaitement sécurisé celui-ci vous permettra de :

- **Simuler les aides éligibles** pour renseigner vos clients ou établir un devis.
- **Suivre l'état d'avancement** de tous vos dossiers en cours, pour savoir où vous en êtes et ne manquer aucune étape.
- **Créer votre dossier** MaPrimeRénov' et Prime Energie (CEE) en une seule démarche.

Votre conseiller dédié vous accompagne dans toutes vos démarches.
Appelez le 06 27 52 64 95

Notre partenaire : drapo



drapo, le partenaire des artisans de la rénovation énergétique

Expérimenté, dynamique et innovant, Drapo a su nous convaincre par sa solution digitalisée tout en partageant une de nos valeurs essentielles : un service digital qui mise sur l'humain.

Leur expérience de la rénovation énergétique et la création d'un partenariat fort avec Green Solutions, nous permettra réciproquement de répondre aux besoins quotidiens de nos clients professionnels... mais aussi des particuliers porteurs de projets.

Dans quelle zone géographique se situe votre client ?



Vous souhaitez renseigner votre client sur les autres aides dont il peut bénéficier ? MaPrimeRénov', Prime Energie (CEE), aides locales, TVA réduite... Rendez-vous sur notre site internet www.greensolutions.fr

Comment savoir si votre client est dans la catégorie des ménages modestes ou très modestes ?

Ile de France

Nombre de personnes composant le ménage	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose
1	22 461	27 343	38 184	> 38 184
2	32 967	40 130	56 130	> 56 130
3	36 591	48 197	67 585	> 67 585
4	46 226	56 277	79 041	> 79 041
5	52 886	64 380	90 496	> 90 496
Par personne supp.	+6 650	+8 097	+11 455	+11 455

Autres régions

Nombre de personnes composant le ménage	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose
1	16 229	20 805	29 148	> 29 148
2	23 734	30 427	42 848	> 42 848
3	28 545	36 591	51 592	> 51 592
4	33 346	42 748	60 336	> 60 336
5	38 168	48 930	69 081	> 69 081
Par personne supp.	+4 813	+6 165	+8 744	+8 744

1 Simulez vos aides



Au cours de votre premier contact avec vos clients

Conseillez des produits performants et éligibles au dispositif Green Solutions. Grâce à votre Espace Pro, simulez le montant de l'aide MaPrimeRénov' et de la Prime Energie (CEE) en fonction des travaux à réaliser chez votre client.

Le Coup de Pouce

Le Coup de Pouce est un dispositif mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Il a pour objectif d'aider les ménages à réaliser des travaux performants en matières d'économie d'énergie dans leur logement. Seuls les professionnels RGE peuvent faire bénéficier du Coup de Pouce à leur client.

Green Solutions, grâce à son partenariat avec Drapo, est signataire de la Charte Coup de Pouce. Cela signifie, qu'à la différence d'autres organismes, nous pouvons vous faire bénéficier de ce dispositif dès lors que les conditions d'éligibilité son remplies.

- PAC air/eau
- Chaudière à bois
- Chaudière à granulés

	Ménages intermédiaires et classiques	Ménages modestes et très modestes
	2 500 €	4 000 €

NOUVEAU

- PAC eau/eau
- Système Solaire Combiné

- Poêle à bois*
- Poêle à granulés*
- Insert, foyer fermé*

	Ménages intermédiaires et classiques	Ménages modestes et très modestes
	5 000 €	5 000 €
	500 €* 800 €* 800 €*	800 €* 800 €* 800 €*

* Dans le cadre d'un remplacement de chauffage au charbon

2

Déclarez votre chantier

Vous avez parfaitement conseillé votre client et vous avez obtenu son feu vert pour les travaux ?

Grâce à Green Solutions, vous pouvez déclarer votre chantier en quelques clics seulement sur votre Espace Pro.

www.greensolutions.fr



Le +

Un service digitalisé qui mise sur l'humain !

- **Un service simplifié grâce au digital :**
Saisissez simplement les informations essentielles sur votre client et le système se chargera de l'informer que vous avez pris en charge son dossier.
- **Un accompagnement personnalisé :**
Tout au long de votre projet, vous êtes accompagné par 2 conseillers dédiés, spécialistes de la rénovation énergétique.



Bon à savoir

Pour que le dossier soit valide, votre déclaration de chantier doit être réalisée avant l'acceptation du devis. Votre rôle moteur est indispensable.

Aucune anti-dation ne sera possible, pensez-y !



Déposez vos documents

Déposez vos documents

Pour constituer votre dossier de demande d'aide MaPrimeRénov' et de Prime Energie (CEE), nous avons besoin de quelques documents :

- Le devis signé
- La copie de la facture, avec mention spécifique pour la déduction de la Prime Energie (CEE)
- L'avis d'Impôts du bénéficiaire

Attention, selon le type de travaux réalisés, d'autres documents peuvent vous être demandés.



Bon à savoir

Pour que votre dossier soit valide, pensez à indiquer sur votre facture les renseignements ci-dessous :

- **Coordonnées complètes du client** : nom et prénom, adresse du logement principal et adresse du chantier (si différentes)
- **Informations sur le bâtiment** : type de bâtiment, année de construction
- **Désignation des travaux** : type de matériel, marque et référence du produit
- **Informations complémentaires** : date de début et de fin du chantier, cachet de votre entreprise et votre signature
- **Mentions obligatoires** pour déclarer votre partenaire mandataire

Besoin d'aide ?

Rendez-vous à l'adresse suivante :

guide.drapo.com



Le +

Votre Référent Technique est chargé de contrôler ces documents sous 72h à chaque étape de votre projet, afin de garantir la conformité du dossier et donc le bon paiement de MaPrimeRénov' et de votre Prime Energie (CEE).

Vous n'avez pas de mauvaise surprise !



Vous avez terminé votre chantier ?

Rendez-vous sur votre Espace Pro et signez électroniquement l'attestation de fin de travaux. C'est un document indispensable qui permet :

- D'attester de la réception du chantier et de sa bonne réalisation
- De justifier de l'installation du matériel déclaré et donc de l'économie d'énergie réalisée

Bon à savoir

La prime ne pourra vous être versée qu'après validation complète de votre dossier. Plus vite vous enverrez les éléments et signerez votre attestation de fin de travaux, plus vite votre dossier pourra être vérifié et validé !

Un dossier complet = Un dossier validé

Il est possible que votre dossier soit soumis à un contrôle sur site, dit contrôle COFRAC pour attester de la bonne réalisation des travaux.

**Le chantier est terminé, le dossier est complet.
C'est parfait. Vous pouvez maintenant bénéficier
de votre prime !**

Une fois votre dossier complété et contrôlé par votre Référent Technique, il sera transmis aux organismes respectifs pour paiement.

Vous recevrez le montant de la Prime Energie (CEE) par virement bancaire sous 15 jours. Concernant MaPrimeRénov', l'aide sera versée par l'ANAH directement au bénéficiaire.

4
Signez l'attestation
de fin de travaux

Recevez
vos aides

5

Mémo Les aides

greensolutions
Votre partenaire énergie



Opérations	Très modeste		Modeste		Intermédiaire		Classique	
	MPR	CEE	MPR	CEE	MPR	CEE	MPR	CEE
PAC air / eau si dépose gaz/charbon/fioul	4 000€	496,25€* 4 000€	3 000€	496,25€* 4 000€	2 000€	496,25€* 2 500€	X	496,25€* 2 500€
PAC air / air	X	641,60€*	X	641,60€*	X	641,60€*	X	641,60€*
PAC eau / eau si dépose gaz/charbon/fioul	10 000€	496,25€* 5 000€	8 000€	496,25€* 5 000€	4 000€	496,25€* 5 000€	X	496,25€* 5 000€
Chauffe-eau solaire	4 000€	138€*	3 000€	138€*	2 000€	138€*	X	138€*
Chauffe-eau thermodynamique	1 200€	78€*	800€	78€*	400€	78€*	X	78€*
Chaudière à granulés si dépose gaz/charbon/fioul	10 000€	206,50€* 4 000€	8 000€	206,50€* 4 000€	4 000€	206,50€* 2 500€	X	206,50€* 2 500€
Chaudière à bûches si dépose gaz/charbon/fioul	8 000€	206,50€* 4 000€	6 500€	206,50€* 4 000€	3 000€	206,50€* 2 500€	X	206,50€* 2 500€
Pôele à granulés si dépose charbon	2 500€	176,50€* 800€	2 000€	176,50€* 800€	1 500€	176,50€* 500€	X	176,50€* 500€
Poêle à bois si dépose charbon	2 500€	176,50€* 800€	2 000€	176,50€* 800€	1 000€	176,50€* 500€	X	176,50€* 500€
Foyer fermé, insert si dépose charbon	2 500€	176,50€* 800€	1 500€	176,50€* 800€	800€	176,50€* 500€	X	176,50€* 500€
VMC double flux	2 500€	317,60€*	2 000€	317,60€*	1 500€	317,60€*	X	317,60€*
ITE	75€/m ²	8€/m ² *	60€/m ²	8€/m ² *	40€/m ²	8€/m ² *	X	8€/m ² *
ITI	25€/m ²	8€/m ² *	20€/m ²	8€/m ² *	15€/m ²	8€/m ² *	X	8€/m ² *
Système Solaire Combiné si dépose gaz/charbon/fioul	10 000€	674€* 5 000€	8 000€	674€* 5 000€	4 000€	674€* 5 000€	X	674€* 5 000€
Audit énergétique	500€	X	400€	X	300€	X	X	X
Dépose cuve fioul	1 200€	X	800€	X	400€	X	X	X

Le Groupe RICHARDSON

Face à la demande de produits métallurgiques et sidérurgiques, Charles Francis Green Richardson fonde en **1855**, une entreprise qui saura conserver son nom au fil des âges : **RICHARDSON**.

Le Groupe RICHARDSON est devenu le **leader de la distribution spécialisée de matériel** de chauffage, climatisation, salle de bains, carrelage, plomberie et matières plastiques, tout en restant **une entreprise familiale française**.

Après plus de 160 ans et 6 générations, RICHARDSON compte désormais **près de 120 points de vente** répartis au travers d'enseignes spécialisées, avec un engagement commun : **vous offrir le meilleur !**

RICHARDSON, c'est aujourd'hui **plus de 2 000 collaborateurs à votre service !** Et parce que chaque projet est unique, nos conseillers prennent le temps de vous rencontrer, de vous écouter et de vous accompagner à chaque étape. Leur mission, **construire le projet qui vous ressemble au meilleur rapport qualité-prix**. Les atouts de l'accompagnement RICHARDSON : des conseils en aménagement, des réponses techniques et la mise en relation avec des installateurs qualifiés.

Le Groupe RICHARDSON s'engage également à un **meilleur respect de l'environnement** et étudie chaque année de nouveaux moyens d'**améliorer ses propres actions**. Nous avons déjà fait le choix d'imprimer l'ensemble de nos brochures et catalogues nationaux sur du **papier 100% recyclé**, de choisir d'être accompagné par des **entreprises éco-responsables**, ou encore de **privilégier les partenaires locaux**.



Identifiant :

.....

Mot de passe :

.....

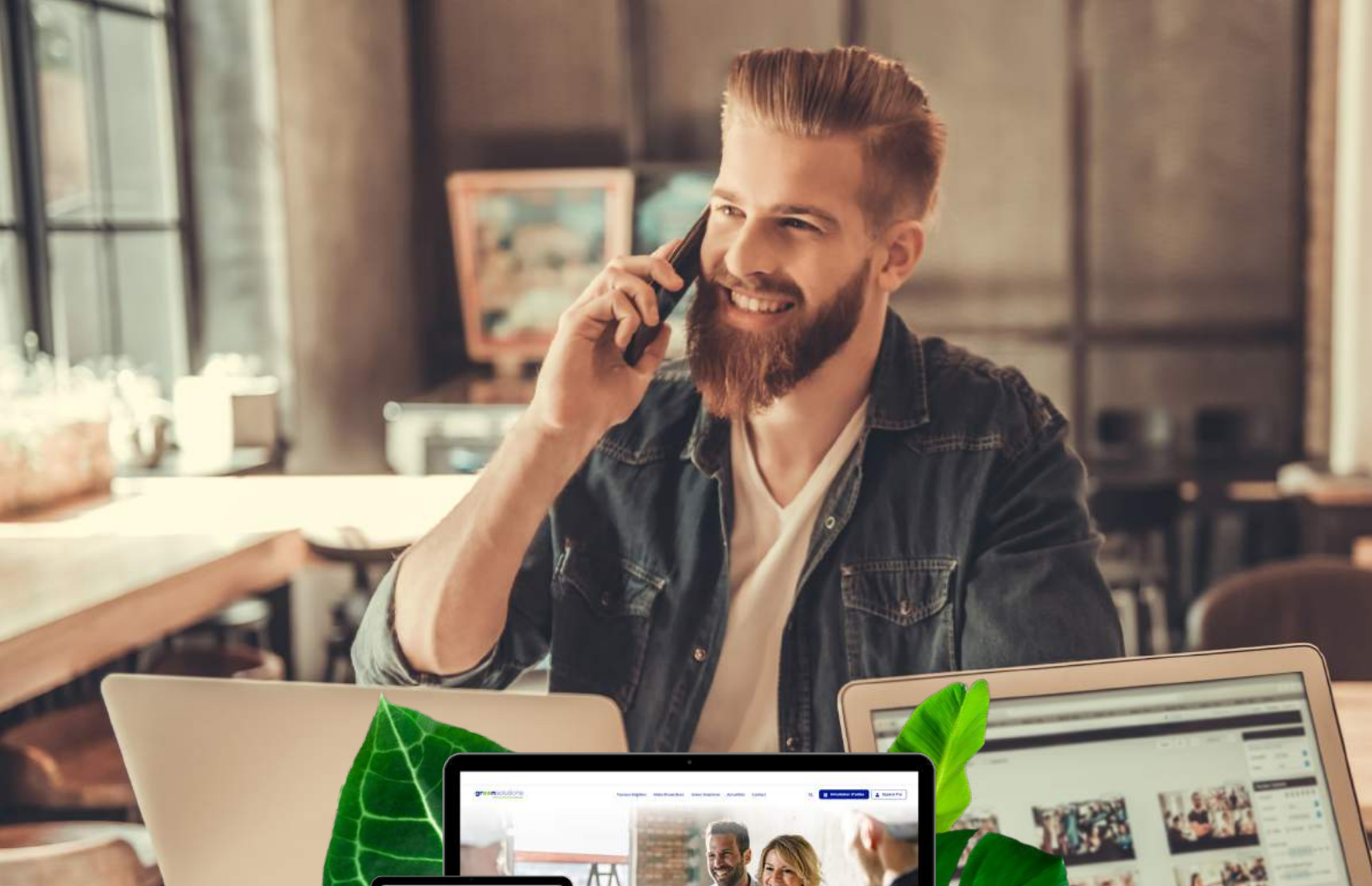
Contact

Hugo NEGRA

Chef de projet Marketing

☎ **06.32.98.92.75**

✉ **hugo.negra@richardson.fr**



Mise à jour - Juillet 2023
Retrouvez-nous sur
notre **site web**
www.greensolutions.fr



Hotline

06 27 52 64 95

Photos non contractuelles. Sous réserve d'erreurs typographiques.
RICHARDSON Siège social : 2 place Gantès - 13002 Marseille - SAS au capital de 15 300 000 €
064 800 958 RCS Marseille - APE 4674B - N° TVA intracommunautaire : FR 11 064 800 958

greensolutions
Votre partenaire énergie

